

Enseignement postuniversitaire organisé par l'AFVE 27 et 28 mai 2019 Appart City - Toulouse Purpan

Programme

Lundi 27 mai	Dématérialisation, numérique et expertise
8h30	• Accueil - Présentation des objectifs
9h	• Introduction – Enjeux pour la profession vétérinaire
10h	Pause
10h15	• Big-data et productions animales
11h30	• Intelligence artificielle. L'ordinateur prendra-t-il la place du vétérinaire, praticien ou expert
12h30	Repas
14h	• Aspects éthiques et déontologiques
15h	• Télé-médecine vétérinaire : état des lieux, enjeux et problématiques
16h15	Pause
16h30	• La sécurité et la propriété des données collectées – RGPD.
17h30	• La protection du vétérinaire victime potentielle des réseaux sociaux : atteinte à la e-réputation, bashing. Prévenir, faire cesser, réparer...
18h30	Fin
Mardi 28 mai	Le préjudice...quand le bien est irremplaçable
9h	• L'évaluation du préjudice en cas de destruction totale du bien
10h15	Pause
10h30	• Application pratique Élevage porcin
11h30	• Application pratique Élevage bovin
12h30	Repas
14h	• Applications pratiques : Élevage équin
15h30	• Applications pratiques : Animaux de compagnie
16h15	Pause
16h30	• Pharmacie - La prescription hors AMM
17h30	• Pharmacie Jurisprudence
18h	Fin
19h	Repas confraternel, Assemblée générale AFVE et Assemblée générale CNVEJ

4^{ème} Enseignement postuniversitaire de la Compagnie Nationale des Vétérinaires Experts de Justice (CNVEJ)

29 mai 2019

Appart City - Toulouse Purpan

Programme

Mercredi 29 mai

- | | |
|-------|--|
| 8h30 | • Dématérialisation des expertises civiles – L'application Opalexe |
| 9h30 | • Revue de jurisprudence |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | • Le rapport d'expertise - Les attentes du magistrat |
| 11h45 | • Table ronde : la rémunération de l'expert |
| 12h30 | Repas |

Conférenciers des différents EPU (par ordre alphabétique)

Dr Vre Timothée AUDOUIN	Consultant e-santé vétérinaire
Dr Vre Geoffroy AUTENNE	Expert Cour d'appel de Rouen
Dr Vre Franck DHOTE	Expert Cour d'appel de Grenoble
Dr Vre Christian DIAZ	Expert Cour d'appel de Toulouse
Dr Vre Dominique DREAU	Expert Cour d'appel de Rennes
Dr Vre Pascal GENE	IBM Watson Health, Spécialiste de l'intelligence artificielle.
M. Daniel HAGOPIAN	PH Assurances
Dr Vre Christophe HUGNET	Expert Cour d'appel de Grenoble
Dr Vre Jean-Philippe JAEG	Maître de conférences Pharmacologie - ENVT
Dr Vre Christophe LE DREF	CEO Dr Milou
Dr Vre Stéphane MUSSET	Directeur de PROGIVET, soc. informatique secteur vétérinaire
M. Gilles NEYRAND	Magistrat parquet de Toulouse
Maître Céline PECCAVY	Avocate au barreau de Toulouse
Dr Vre Didier RABOISSON	Maître de conférences Productions animales - ENVT
Dr Vre Jean-François RUBIN	Expert Cour d'appel de Reims, Président du CRO Grand-Est

Bulletin d'inscription : EPU des 27, 28 et 29 mai 2019

Nom :
Prénom :
E.mail :
Tél. Direct :

École vétérinaire d'origine :
Année de fin d'études vétérinaires :

N° ordinal :

Membre AFVE : Non-membre AFVE :

Adresse professionnelle complète :

Voie / N° :
Code Postal :
Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Voie / N° :
Code Postal :
Ville :

Tarif : (cochez l'option choisie)

EPU AFVE 27 et 28 mai

- Non-membres de l'AFVE : 650 euros HT, soit 780 euros TTC (EPU spécial CNVEJ du 29 mai inclus)
- Membres de l'AFVE : 500 euros HT, soit 600 euros TTC (EPU spécial CNVEJ du 29 mai inclus)
- EPU AFVE spécial CNVEJ 29 mai matin : 100 euros HT, soit 120 euros TTC

Inscription et paiement en ligne :

<http://www.veterinaires-experts.com/actualites/>

ou

Fiche d'inscription à retourner avec votre règlement par chèque à :

Dominique Dréau
CECA Veto
Zone de Port-Louis
56500 Saint-Allouestre

L'ensemble du programme se déroulera du 27 au 29 mai 2019, à proximité de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse :

Appart'City Confort Toulouse Purpan, 4 Impasse de Lisieux, 31000 Toulouse

Le programme est susceptible de connaître des modifications.

En fonction du nombre de places disponibles, des inscriptions pourront être refusées.

L'AFVE est un organisme de formation continue agréé par le CFCV dont les formations dispensées peuvent faire l'objet d'une demande de financement par le FIF-PL (N° d'enregistrement AFVE : 73310578631- Préfecture Haute-Garonne).